

Christophe Bedou  
32 rue du pin de Veymouth  
33850 Léognan  
0556641045  
[christophe.bedou@wanadoo.fr](mailto:christophe.bedou@wanadoo.fr)  
Président de "Léo-clic"

A

Mme Gasteuil  
Mrs Boulanger, Zimmer et Ochoa

## Léo-clic

**A la suite de notre réunion rencontre du 6/01/2004 je me permets de vous recontacter comme convenu afin de faire un "bilan d'étape" de l'association, et à la suite de notre entrevue, établir un large éventail des perspectives de fonctionnement de cette association en collaboration étroite avec vous.**

**Ainsi nous pourrons au mieux répondre aux besoins légitimes de la population en optimisant les moyens disponibles, en s'appuyant sur diverses compétences (employés mairie ou personnels de structures étroitement liées à la mairie, élus, bénévoles de l'association ou d'autres associations) et ce dans le respect des limites en moyens budgétaires, matériels, et humains.**

### ➤ **Historique de l'association**

Il y a déjà plusieurs mois, je questionnais individuellement le maire de Léognan sur la "politique" de la ville en terme d'usage et de développement des outils informatiques, au service de la communication en particulier (absence de site internet par exemple). Je lui proposais ma "vision des choses" (et lui la sienne...) et mon aide à titre de citoyen.

Un jour, lors de l'inauguration du site internet de la communauté des communes, en me faisant rencontrer Sébastien Ochoa, il m'a présenté comme le futur président d'une association sur Léognan autour de l'informatique...

Cet "appel du pied" ou encouragement a fait son chemin et je me suis dit qu'effectivement il y avait sûrement à Léognan des gens comme moi prêts à donner d'un peu de temps, d'expérience pour partager et contribuer au développement des usages informatiques au sein de la population de Léognan.

### ➤ **Objectifs (cf statuts)**

## ➤ Le point sur l'association:

- La déclaration a été faite en préfecture en décembre 2003 (déclaration au JO en janvier 2004).
  - Contacts réguliers avec Sébastien Ochoa, rencontre avec les élus interlocuteurs potentiels de l'association. Le plus gros du travail préalable consiste à "penser" le fonctionnement d'une telle association et les actions possibles en synergie avec la mairie voire même avec des associations ou des structures similaires ou complémentaires des communes voisines (Média station de l'AREA à Villenave d'Ornon par exemple). Choix des dispositifs: salles, matériels, conventions, transferts de compétence pour "démultiplication"
  - Ouverture de compte au crédit mutuel et demande d'une subvention de démarrage en mairie.
  - Constitution d'un "réseau" de spécialistes divers (1<sup>er</sup> objectif de l'article 2) prêts à apporter leur aide pour de la réflexion, du diagnostic, du conseil, de la recherche. Il s'agit d'attirer dans l'association des "experts" qui exercent leur activité professionnelle dans les domaines de compétence de l'association. Habitants de Léognan pour la plupart mais pas seulement, c'est un moyen pour eux de se rencontrer pour partager et confronter expériences et compétences au service des objectifs de l'association Léo-Clic.
  - Rencontre en mairie avec les élus concernés, le maire et Sébastien Ochoa pour fixer les orientations générales et définir le mode de relation avec les élus. Sébastien Ochoa sera l'interlocuteur principal, tandis que Mme Gasteuil sera l' élu "réfèrent" au titre de sa délégation aux nouvelles technologies.
  - Recherche de personnes prêtes à donner un peu de leur temps afin de participer à la mise en œuvre des objectifs de l'association en particulier pour assurer des sessions de présentation et de découverte à des groupes selon un calendrier et des contenus définis à l'avance.  
*Mieux vaut 10 personnes "recensées" prêtes à donner 10h dans l'année qu'une seule personne prête à donner 100 h dans l'année.*
  - -Mars 2004: suite à notre demande la mairie accepte que nous puissions nous réunir dans les locaux de l'école Marcel Pagnol (salle informatique) suivant des modalités précises. Cela permettra de réunir les divers membres pour donner les premières orientations: mode de cotisations, assurance à contracter, validation d'une convention d'utilisation de locaux et de matériel à signer avec la mairie.
- Réunion entre Christophe Bedou, Marie Pierre Dubernet, Sébastien Ochoa et Laurent Abribat pour étudier les conditions d'usage du pôle par le centre de loisirs jeunes et ce dès cet été si possible. Cela permet à Laurent Abribat de recruter éventuellement un animateur (trice) susceptible de gérer un groupe de jeunes dans une salle en réseau. Le

type d'activité proposé est envisagé avec les problèmes que cela soulève: accès à internet, jeux, montage vidéo.  
Christophe Bedou propose de suivre l'évolution des travaux avec les élus pour permettre l'utilisation du pôle dès cet été.

➤ **Matériels, installation, projets à court et moyen terme, "projections":**

Matériels, logiciels

-Suivi de l'installation du pôle ressource à l'école Marcel Pagnol dans l'objectif de son utilisation hors temps scolaire: l'association n'a pas vocation à se mêler des dispositifs mis en place par l'éducation nationale. Par contre elle pourra réfléchir à la mise en place d'un "service" de "pré-diagnostic" pour des matériels sous garantie ou non (identification de la panne) et de réparation possible (hors matériel) pour des matériels hors garantie par des bénévoles de l'association, sans obligation de délai, d'intervention et de réussite.

-Il faut rappeler que la mairie a souhaité faire procéder à des travaux préalables avant l'installation définitive du matériel et mobilier livré en janvier: sécurisation complémentaire, réalisation d'une ouverture dans un mur afin de créer une communication avec une salle du logement attenant afin d'en faire une salle de travail ou de lecture pour une partie d'une classe pendant que l'autre utilise les ordinateurs du pôle.

**-Renseignements pris par Sébastien Ochoa auprès de l'Inspection Académique et la société qui installera le matériel de manière définitive, il apparaît possible d'installer des cartes firewire dans les machines dès le départ ce qui permettra de récupérer des images vidéo et faire des montages simples. Le montage vidéo est en effet devenue une utilisation très "prisée" par tous les publics. Hormis son aspect ludique proposé par la souplesse de certains logiciels, cela permet de se poser certaines questions sur le statut des images et leur "grammaire".**

**La mairie semble disposée à prévoir un budget pour faire effectuer cette mise à niveau du matériel (de 15 à 30 euros par machine suivant les modalités retenues).**

**Il serait judicieux que dans le même temps la mairie puisse commander une licence 10 postes du logiciel de montage studio9 (reconnu d'intérêt pédagogique). Cette licence coûterait 237€ pour 10 postes (catalogue collectivités CAMIF), à comparer avec le coût d'une licence (79€).**

**-La mairie serait d'accord pour affecter un budget en matériel à l'association afin que celle-ci puisse acheter avec plus de souplesse (soldes, promotions) des matériels nécessaires à son bon fonctionnement et à celui des autres structures (école, centre de loisirs, AVENIR, mairie, autre association...).**

**Renseignement pris à la mairie auprès de M Gantch, il sera possible de faire en sorte que ce matériel acheté par l'association dans ces conditions soit la propriété de la mairie. Cela fera l'objet d'un article dans la convention à signer.**

**Il s'agit de montrer par cette procédure que l'effort consenti par la mairie ne l'est pas pour une association en particulier mais pour une utilisation à un plus grand nombre, utilisation coordonnée par l'association Léo-clic.**

**Autre avantage non négligeable, l'association n'aura pas à contracter une assurance spéciale pour du matériel qui lui appartiendrait et ce matériel sera amorti comptablement au même titre que d'autres matériels achetés par la mairie.**

**Une demande de budget matériel, justifiée par des projets d'usages futurs sera proposée en mairie dans le courant du premier semestre. (cf dernier paragraphe "besoins de l'association")**

### Projets à court et moyen terme, "projections", réflexions

-Il s'agit en premier lieu de poursuivre la réflexion (solutions techniques, organisationnelles, etc...) sur l'utilisation du cyber-espace, en autonomie en particulier. Des solutions logicielles et matérielles ont été abordées par Christophe Bedou et Sébastien Ochoa à l'occasion d'une journée de présentation de solutions informatiques à laquelle ils ont participé.

L'idée serait qu'une machine du cyber-espace puisse être utilisée par une personne autorisée (adhérente de l'association) qui laisserait nom, heure d'utilisation à l'accueil. Cette machine serait automatique réinitialisée au redémarrage quelles que soient les manipulations de l'utilisateur précédent. Dans le même ordre d'idées, un accès libre à internet serait sécurisé par une solution qui interdirait certains usages ou certaines visites de sites.

-Aider et favoriser l'utilisation des matériels mis à disposition par des associations ou structures qui ont déjà un public "cible": AVENIR, CEL, mercredis et vacances sportives, maison des jeunes. C'est dans cette idée qu'un contact a déjà été établi avec Laurent Aribat responsable du centre de loisirs jeunes.

-En soutien de Sébastien Ochoa, présenter, effectuer un transfert de compétences à destinations des personnels encadrant de ces structures afin qu'elles soient autonomes le plus possible dans l'usage de ces matériels.

Des présentations techniques (gestion des ordinateurs, du réseau sécurité, etc...) mais aussi en terme d'usages (travail sur l'image, montage vidéo, recherche sur internet..) pourront se mettre en place.

-En fonction des personnes disponibles et de leur compétence d'une part et des besoins exprimés d'autre part (une enquête est envisagée) il s'agira d'établir un pré-planning de sessions de découverte (internet, courrier électronique, protection de l'ordinateur, windows xp, photo numérique, logiciels de bureautique, réalisation de pages web, vidéo numérique, logiciels libre, jeux vidéos etc...).

Ces sessions pourront prendre la forme d'ateliers pratiques dans une des salles équipées en fonction du nombre de personnes et des usages mais aussi de rencontres thématiques autour de spécialistes et d'amateurs ("photographie et informatique", "jeux vidéo", "droits et devoirs liés aux nouvelles pratiques de l'internet", etc...)

-Mettre en place une commission jeux multimédia en support à Sébastien Ochoa pour faire perdurer les actions "LéoLAN"

-Mettre en place une communication efficace afin de toucher tous les publics, et les prioritaires en particulier...

-Le fonctionnement des activités de l'association à destination des publics adultes pourrait être calquée sur l'année scolaire. Une assemblée générale programmée en septembre serait le moment privilégié pour faire le bilan, enregistrer des adhésions et présenter le planning des sessions et des actions pour l'année suivante.

-Une soirée (ou matinée) par semaine programmée serait un minimum à atteindre dans ce type de fonctionnement... Tout dépendra des besoins exprimés mais surtout des disponibilités et du niveau d'engagement des bénévoles.

-Des plages horaires adaptées pourraient être proposées à la demande de publics "constitués" pour un objectif précis. (exemple: aider à la création d'un site internet

interactif pour l'association "trucmachin")

## ➤ **Les besoins éventuels de l'association**

-Possibilité de faire des photocopies et la communication pour faire connaître l'association et ses actions.

-Fond de roulement pour "assurer" de la souplesse dans le remplacement de petits matériels (cyber espace), consommable lors des sessions de découverte, en attendant d'équilibrer avec les cotisations qui devraient couvrir le fonctionnement administratif de l'association (gestion de compte, assurance, etc....)

-Budget équipement pour acheter des gros matériels (appareil photo numérique, caméscope numérique, ordinateur portable entre 1500 à 2000€ le tout) ce qui donnerait de la souplesse que n'a pas une commune pour acquérir du matériel à un bon prix lors de soldes et promotions dans des grandes surfaces par exemple. L'objectif est de permettre à la commune d'acquérir un matériel destiné à des usages précis, utilisables par plusieurs structures (portable pour montage, présentation avec vidéo projecteur dans des lieux différents etc...) : associations, écoles. La gestion de l'utilisation de ce matériel "mobile" pourrait être gérée par l'association et/ou Sébastien Ochoa. Il pourrait même en cas être mutualisé avec d'autres matériels existants (caméscopes de l'OMS et des écoles par exemple) pour, par exemple avoir deux voire trois caméscopes utilisables par une classe ou le centre de loisirs ou le service des sports ou une association sportive ou une association culturelle ou un service municipal. Les outils informatiques permettent de gérer un planning d'utilisation de matériels mutualisés.

A l'inverse, du matériel présent en dotation dans l'école pourrait être utilisé pour des actions "mairie" puisque de toutes les façons la gestion et la maintenance de ces matériels sont à la charge de la mairie.

-Etablissement d'une convention d'utilisation des matériels et des salles avec la mairie.

## ➤ **Réflexions diverses**

- Malgré toutes les bonnes volontés de part et d'autres il est nécessaire de faire preuve de patience car il est rare que les choses avancent aussi rapidement qu'on le souhaiterait. Il y a des contingences matérielles et humaines. Il vaut mieux assurer les bases pour s'inscrire dans le raisonnable et la durée.

Rien n'empêche d'envisager des choses "ambitieuses" mais même si la mairie suit les projets lorsqu'ils sont raisonnables il ne faut pas aller plus vite que ce que les "hommes" sont prêt à donner ou recevoir.

-Le pôle informatique s'il est un "beau cadeau" est aussi un challenge à relever à plus d'un titre:

On découvre en même temps que les initiateurs du projet (éducation nationale) les limites et les avantages d'une telle solution technique. Cela va entraîner sans nul doute des désagréments dus à l'aspect novateur d'une telle salle. Certains "esprits chagrins" ne manqueront pas de critiquer un tel dispositif. Il est de notre

responsabilité de montrer que le concept et l'idée d'une ouverture d'un tel équipement à un plus grand nombre devient une réalité dans la commune de Léognan.

-Le cyber-espace peut devenir un réel lieu d'échange et de convivialité, cela prendra du temps. Chacun à Léognan va posséder un ordinateur chez lui. Qu'est ce qui va donc pousser des gens à sortir de leurs pratiques individuelles? On n'est pas loin de l'opposition entre cinéma et "home cinéma" à la maison.  
Toutes les bonnes volontés "constructives" et "agissantes" sont les bienvenues